



N° 4/2016

Compte-rendu du Conseil municipal du 23 mai 2016

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12/04/2016.
2. Délibération : Choix d'un prestataire pour les repas de la cantine.
3. Délibération : Suppression et création d'un emploi.
4. Délibération : Motion pour le soutien de la construction d'une clinique à Montbéliard.
5. Questions diverses.

Présents :

PACQUOT Nicolas, Maire
BONFILS Thierry, 1^{er} Adjoint
BALLAY Marielle, 2^{ème} Adjoint
COPPI Roger, 3^{ème} Adjoint
GAZEAUX Olivier
DAYT Thierry
HUMBERT Thierry
BERNARDIN Yvelyne
DESSENNE Christophe
FIEROBE Anthony
BALLAND Benoît
QUELLEC Annik
TRUTT Joël
COULON Philippe

Absents excusés :

FIEROBE Anthony
PESSONNEAUX Claude, pouvoir à TRUTT Joël

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 12/04/2016

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Choix d'un prestataire pour les repas de la cantine

Concernant les repas de cantine, la commission école, après avoir consulté plusieurs fournisseurs, propose de changer de prestataire dès la prochaine rentrée.

Leur choix s'est porté sur le Château d'Uzel, basé à Brognard. Cette association embauche des travailleurs handicapés et utilise, chaque fois que possible, des produits frais de saison et locaux. Les repas semblent de qualité supérieure.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, choisit le Château d'Uzel comme prestataire dès le mois de juillet et autorise le Maire à signer la convention.

3. Suppression et création d'un emploi

Suite à l'avis favorable de la C.A.P (Commission Administrative Paritaire) pour l'évolution du poste de Mme Astolfi Rachel, le poste d'Adjoint Technique de 2ème classe est remplacé par celui d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} juillet 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote la suppression et la création de ces postes.

4. Motion pour le soutien de la construction d'une clinique à Montbéliard

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter la motion suivante :

« Le Pays de Montbéliard a vu sa dernière clinique privée fermer ses portes à la fin de l'année 2015. Cette fermeture, associée au prochain transfert de l'hôpital de Montbéliard, en janvier 2017, vers le site Médian réduit considérablement l'offre de soins qui doit être proposée à nos concitoyens.

Au-delà de la nécessaire égalité entre les territoires, nous sommes déterminés à ce que les habitants de notre commune puissent disposer d'une offre de soins de qualité et nous ne pouvons donc nous résoudre à ce déséquilibre médical et au risque auquel la population serait exposée.

La construction d'une clinique à Montbéliard est indispensable et permettra de garantir un équilibre en termes d'accès aux soins sur la zone urbaine Belfort-Montbéliard.

Les élus de la commune d'Etouvans réunis en conseil municipal le 23 mai 2016 décident de soutenir, par 12 voix pour et 2 voix contre, le projet d'implantation d'une clinique à Montbéliard, conformément d'ailleurs aux autorisations actuellement en cours, dans le schéma d'organisation sanitaire arrêté par l'Agence Régionale de Santé ».

5. Motion contre la taxe locale sur les cartes grises

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'adopter la motion suivante :

« Considérant que l'augmentation de la taxe locale sur les cartes grises de 41.66 % votée par le Conseil Régional est tout à fait regrettable,

Considérant que Marie-Guite Dufay, la Présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté a annoncé pendant la campagne des élections régionales que « la *taxe locale sur les cartes grises* (...) *nécessitera une harmonisation progressive pendant la durée du mandat, avec le souci de modérer l'impact sur le pouvoir d'achat des ménages.* »

Considérant que cette augmentation va à l'encontre de l'esprit de la loi sur le fusion des régions, visant à rationaliser les dépenses,

Considérant que cette augmentation est antinomique avec l'augmentation de 20 % des indemnités de la centaine d'élus du conseil Régional octroyée en début de mandature,

Considérant que cette augmentation va toucher fortement le budget des familles et notamment celui des salariés de l'industrie automobile du Pays de Montbéliard et de Vesoul, qui renouvellent leurs véhicules plusieurs fois par an,

Considérant que cette pénalisation de 17 M€ sur le pouvoir d'achat a un impact encore non chiffrable sur l'industrie automobile et la relance économique,

Le Conseil municipal d'Etouvans, par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions,

Fait part de sa désapprobation du choix d'augmenter de 41.66 % le taux de la taxe locale sur les cartes grises,

Demande instamment au Conseil Régional de revenir sur sa décision du 29 avril 2016 lors du vote du budget ».

Informations mairie

- **Mairie**

La Mairie sera fermée **vendredi 27 mai et lundi 30 mai**.

- **Engins à moteur**

Enième rappel :

Les engins à moteur tels que tondeuse, perceuse, ponceuse... sont autorisés **les jours ouvrables y compris le samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30**.

L'utilisation de ces engins est strictement interdite les dimanches et jours fériés.

- **Stationnement**

Il est rappelé aux administrés que le stationnement des véhicules est **interdit sur les trottoirs**.

Le non-respect de cette consigne pourra être verbalisé par la gendarmerie.

- **Taille des haies**

Des courriers de mise en demeure seront envoyés cette semaine à l'attention des propriétaires dont les haies ou les arbres dépassent sur le domaine public, de nature à gêner la visibilité des panneaux de signalisation, à empiéter sur les trottoirs ou présentant un risque pour les câbles EDF ou Telecom.

Les commissions

- **Urbanisme P.L.U - Environnement :**

- ✓ Etude du permis de construire de Monsieur KOEHLI Charles Edouard, lotissement Sous Fays pour la construction d'une maison : avis favorable.
- ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur BONNOT Stéphane, 29 rue de l'Eglise pour une piscine : avis favorable.
- ✓ Etude de la déclaration préalable de Mme SAIN Myriam, 40 La Raydans pour la rénovation d'un garage existant : avis favorable.
- ✓ Etude de la déclaration préalable de Monsieur CHOPARD Jean-Marie, 37 rue des Grands Champs pour la pose de 3 vélux, la transformation d'une fenêtre en porte fenêtre, la création d'un palier et d'un escalier : avis favorable.

- **Travaux**

- ✓ Suivi des travaux du SIVU

Les travaux du SIVU

- ✓ Nettoyage du point R, du monument.
- ✓ Aménagement du plateau sportif.
- ✓ Tonte.
- ✓ Mise en place d'enrobé dans les trous rue de l'Eglise.
- ✓ Mise en place du fleurissement dans les massifs.

QUESTIONS – REMARQUES – SUGGESTIONS

A remettre en mairie

Nom : Prénom :

Date : Signature :

Retrouvez les actualités, informations et agenda de la commune sur le site internet :
<http://etouvans.cc3c.fr>

Vous pouvez contacter le maire Nicolas PACQUOT au 06 52 61 85 85 ou par mail à l'adresse : nicolas.pacquot@gmail.com.

Il vous est également possible de solliciter chaque commission pour poser vos questions ou soumettre vos propositions :

- par mail à l'adresse : mairie.etouvans@wanadoo.fr ;
- par téléphone ou en vous rendant en mairie.